

Mobilité Société

Par Patricia Guipponi, le 6 février 2026
Journaliste

Gratuité, fluidité et sécurité : le pari des transports de la Métropole de Montpellier



Municipal'idées : Depuis deux ans, Montpellier Méditerranée Métropole a rendu ses transports en commun gratuits. Une mesure qui soulage les habitants et transforme leurs habitudes. Qui les sécurise aussi grâce au **Bouton SOS**, dispositif récent permettant de signaler danger ou malaise à bord en quelques secondes.

Il n'est pas encore 9 heures lorsque Béatrice arrive place de la Comédie à Montpellier. Du mardi au samedi, elle effectue le même trajet depuis Saint-Jean-de-Védas pour se rendre au travail : dix minutes à pied, vingt-cinq en tram, sans correspondance. Avant le 21 décembre 2023, date de la gratuité totale des transports en commun de Montpellier Méditerranée Métropole (ou Montpellier 3 M), son foyer dépensait près de 200 euros par mois en abonnements, aujourd'hui économisés et versés sur le plan d'épargne familial. « *Et avec la voiture, le temps de trajet était souvent doublé à cause des embouteillages* », ajoute-t-elle. À la Mosson, Amara monte dans le wagon au départ. Femme de ménage, elle se rend chez ses clients du centre-ville. Pour elle aussi, non véhiculée, la gratuité est un soulagement. Payer les transports en commun amputait un salaire déjà modeste. Pour Georges, grand-père un peu distrait, c'est surtout la fin du stress : plus besoin de courir au distributeur ni de craindre l'amende faute de ticket. Cette gratuité, c'est avant tout un vrai confort

Une gratuité pour tous ET pour l'environnement

Au-delà de l'objectif de renforcer le pouvoir d'achat les plus de 517 000 habitants de la Métropole, la mesure répond aussi à un enjeu écologique. « *Nous voulions réduire l'usage de la voiture, la pollution et les émissions de CO₂, tout en favorisant les transports en commun* », souligne Julie Frêche, vice-présidente en charge des mobilités.



Présentée comme solidaire, la gratuité vise à garantir un accès égal à la mobilité, à faciliter les déplacements du quotidien et à rendre le réseau plus attractif. Exploité par la TaM, le maillage dessert les 31 communes avec cinq lignes de tram (la dernière mise en service le 20 décembre 2025), une ligne de bustram et près de quarante lignes de bus. À cela s'ajoutent des parkings en périphéries pour garer les voitures et prendre le tram ou le bus, des parcs de vélos et même des véhicules électriques à la location.

Julie Frêche, vice-présidente de la Métropole, en charge de la mobilité. © P.Guipponi

400 000 Pass Gratuité en 2024

La gratuité s'est déployée progressivement depuis 2020. « *D'abord, les week-ends, puis en septembre 2021 pour les moins de 18 ans et les plus de 65 ans* », rappelle Julie Frêche. Plus de 400 000 Pass Gratuité ont été délivrés en 2024, et la fréquentation des transports collectifs a bondi de près de 40% depuis le début du mandat de Michaël Delafosse, président de la Métropole et maire de Montpellier, candidat à sa propre succession.

En 2024, 110 millions de voyages ont été enregistrés, soit une hausse de plus de 30% en un an. Cette dynamique s'accompagne d'investissements massifs : nouvelles rames, bus électriques, extension des lignes et modernisation des infrastructures. Tout cela offre des alternatives crédibles à la voiture. D'autant que plus de la moitié des habitants vivent à proximité d'un tram ou d'un bustram. Et plus de 80% disposent d'un arrêt de bus à quelques minutes de chez eux.



La ligne 1, première à être rentrée en service en juillet 2000. © P. Guipponi

Un choix politique contesté, mais assumé, avec des investissements massifs

Selon l'Observatoire des mobilités de la Métropole, **la part de la voiture a fortement reculé**, tandis que marche, vélo et transports collectifs progressent nettement. « *Quand on rend les alternatives simples, accessibles et gratuites, les gens changent naturellement leurs habitudes* », résume Julie Frêche.

Entre 2019 et 2025, la Métropole a observé une **nette amélioration de la qualité de l'air**. D'après ATMO Occitanie, le nombre de personnes exposées aux dépassements de dioxyde d'azote (NO₂) a fortement diminué, un effet attribué au report modal et à la baisse du trafic automobile.

En septembre 2025, la Cour des comptes a pointé les limites de la gratuité : elle coûte cher, n'incite pas forcément les automobilistes à changer leurs habitudes et a été mise en place sans étude financière complète, augmentant la dépendance aux subventions publiques. La Métropole a répliqué que cette mesure était un **choix politique assumé** afin d'offrir des alternatives crédibles à la voiture et renforcer l'impact social et écologique du réseau.

Un bouton SOS : plus de mille alertes en quelques semaines



Le Bouton SOS permet d'alerter des incivismes et agressions envers les usagers comme les conducteurs. © P. Guipponi

L'afflux de voyageurs a posé la question de la sécurité. Pour y répondre, Montpellier 3 M a renforcé les effectifs de contrôle et créé une police des transports. Ainsi, depuis novembre 2025, un Bouton SOS est disponible sur l'ensemble des trajets.

Accessible via l'application TaM, il permet de signaler danger, malaise ou agression en quelques secondes. « *On ne peut pas demander aux gens d'intervenir physiquement. Ce bouton permet d'alerter sans s'exposer* », explique Julie Frêche.

Depuis sa mise en service, le Bouton SOS a traité plus de mille appels en quelques semaines, soit environ deux interventions par jour, avec un temps moyen de prise en charge de 9 secondes. « *On a mis les moyens avec la création d'une police des transports de 42 agents, tout en maintenant les effectifs de contrôle de la TaM* », précise l'élue. Les alertes ont permis de signaler une majorité d'atteintes à la tranquillité ou à l'intégrité. Mais aussi des situations de harcèlement ou des malaises. Cette innovation, combinée aux lieux refuges Angela (lire le **Bonus**) et à la présence d'agents sur le terrain, renforce la sécurité et la confiance des usagers, notamment des femmes et des personnes vulnérables. La Métropole prépare également des dispositifs complémentaires, comme les bus à la demande après 21 heures et des parcours sécurisés pour les trajets de nuit.

Le projet d'un service express régional métropolitain

Pour les années à venir, la Métropole scrute au-delà de ses frontières pour répondre aux besoins de mobilité de l'aire urbaine. Le grand chantier, en cours de réflexion, est le service express régional métropolitain. Il permettrait de mieux relier les territoires périphériques à Montpellier. Et offrirait des alternatives crédibles à la voiture pour les habitants travaillant dans la métropole, mais résidant en dehors.

« Des centaines de milliers de personnes qui vivent hors métropole, travaillent à Montpellier ou dans sa première couronne. Or, leur offrir des alternatives crédibles à la voiture, est un enjeu social, écologique et démocratique majeur », commente Julie Frêche.



Les non-résidents de la Métropole de Montpellier doivent s'acquitter du prix des transports en commun.
© P.Guipponi

Pour y parvenir, la Métropole mise sur les bus express, le renforcement du ferroviaire et une meilleure coordination entre collectivités. Cela permettrait de désengorger les entrées de ville saturées aux heures de pointes et de sorties des bureaux, de réduire les émissions de CO₂ et de rendre les déplacements rapides, fiables et

durables pour tous. ♦

Sur ce thème de la gratuité, d'autres mairies ont mis des solutions en place, pas seulement dans les transports.

Montpellier n'est pas la seule commune française à avoir rendu ses transports gratuits. Cependant, c'est la plus grande métropole à le faire pour tous ses habitants. D'autres villes, comme Dunkerque, Aubagne, Calais, Compiègne, Douai ou Bourges, ont instauré la gratuité, souvent limitée aux bus et à des collectivités beaucoup plus petites. Et dans certains cas, la gratuité ne concerne que certaines lignes ou catégories d'usagers (week-ends à Nantes ou Nancy, gratuité pour jeunes et seniors ailleurs). À Montpellier 3M, la gratuité s'applique à tous les résidents de l'agglo, sur un réseau complet de tram et de bus.

À Aix-en-Provence, les places sont gratuites pour tous au théâtre municipal du Bois de l'Aune. La gratuité permet de donner la possibilité et l'envie de venir au théâtre à des gens qui ne pouvaient pas jusqu'alors. Soit un tiers du public. « Attention, l'idée n'est pas de créer un ghetto, pas de travailler pour les pauvres mais pour tout le monde, insistait Patrick Ranchain, le directeur de la structure. Ça fait venir et revenir ». Notre reportage date de 2018, mais tout y reste d'actualité. [Lire cet article.](#)

Bonus

Les lieux refuges Angela. Le dispositif Angela est un réseau de lieux refuges et solidaires pour lutter contre le harcèlement de rue et l'insécurité dans l'espace public. Déployé à Montpellier avec la Ville, la Métropole et la CCI, il permet à toute personne se sentant menacée ou harcelée de se rendre dans un établissement partenaire, identifié par le sticker « Dispositif Angela », et de demander de l'aide. L'objectif est d'offrir un espace sûr et discret où être mis à l'abri, écouté et accompagné. Avant une prise en charge éventuelle par les autorités.